

République Islamique de Mauritanie
Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Mines

**Office Mauritanien de Recherches Géologiques.
(OMRG)**



PROCÈS VERBAL

CIMAC/OMRG

N° 10

Session du 14 / Mai / 2020

PROCES –VERBAL D’ATTRIBUTION DE CONTRAT

Suite à la demande d’initiation de procédures pour la **Sélection d’un consultant pour le suivi des logiciels de paie et la gestion du personnel de l’OMRG pour l’année 2020** , adressée à la commission interne de marchés publics de l’Office Mauritanien de Recherches Géologiques, par la Direction Générale, (Lettre N° 04/2020, en date du 27/04/2020, la commission s’est réunie le 14 mai 2020 à 12 H 00 mn, dans les locaux dudit Office sous la présidence de Monsieur Emanetoullah LIMAM.

Étaient présents, outre le président :

Membres :

- ✓ Mr NASSER DINE O/ MED YESLEM
- ✓ Mr SOULEYMANE O/ MED O/ M'BARECK
- ✓ Mr DOUDOU HAIDARA O/ ABDALLAHI
- ✓ Mr MOHAMED EL HOUSSEIN

Observateur

- ✓ Mr Ousmane MOCTAR FALL SAID.

Secrétaire

- ✓ Mme KANDJI MODY TRAORE.

Absent :

✓

Le président, après vérification du quorum (5 sur 5), a ouvert la séance par des mots de bienvenue aux membres de la CIMAC/OMRG et les a remercié d’avoir répondu à la convocation.

L’ordre du jour a été adopté comme suit :

- Constat de l’offre financière et du procès verbal de négociation entre les deux parties concernant le contrat relatif à la **Sélection d’un consultant pour le suivi des logiciels de paie et la gestion du personnel de l’OMRG pour l’année 2020** et attribution provisoire du contrat.

Décisions :

Sur la base de la fiche de séance d’ouverture des plis et la fiche récapitulative de l’évaluation des offres, de la proposition financière et du procès verbal de négociation entre les deux parties la Commission décide d’attribuer provisoirement le contrat relatif à la **Sélection d’un consultant pour le suivi**

des logiciels de paie et la gestion du personnel de l'OMRG pour l'année 2020, à Monsieur **Brahim Ould Mohamed EL Mostapha**, Directeur de Programme & Développement Informatique « **PDI** », NNI : 5409183952, gérant de l'établissement « **PDI** » pour la réalisation et la mise en place, **le suivi des logiciels de paie et la gestion du personnel de l'OMRG pour l'année 2020** dont l'offre a été jugée conforme aux exigences du dossier de concurrence et moins disante par rapport aux autres concurrent, pour un montant de Cent Vingt Mille Ouguiyas **(140 000) MRU TTC**.

- Ce PV est un avis d'attribution provisoire et sera affiché et publié sur le site de l'ARMP et celui de l'OMRG.
- Un délai de recours de deux jours ouvrables est observé par la Commission. Après l'épuisement de ce délai, l'attribution provisoire susmentionnée devient définitive.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 13 heures 30 mn.

Secrétaire

KANDJI MODY TRAORE

Président

Emanetoullah LIMAM

Ont signé :

Membres :

NASSER DINE O/ MED YESLEM

SOULEYMANE O/ MED O/ M'BARECK

DOUDOU HAIDARA O/ ABDALLAHI

MOHAMED EL HOUSSEIN

Observateur :

Ousmane MOCTAR FALL SAID

Nouakchott le 14/05/2020